

GRAIN GROWERS
OF CANADA



LES PRODUCTEURS
DE GRAINS DU CANADA

350, rue Sparks, bureau 912
Ottawa (ON) K1R7S8
Tél. : (613) 233-9954
Télé. : (613) 236-3590
office@ggc-pgc.ca
www.ggc-pgc.ca

Membres de PGC :

Conseil des grains de l'Atlantique

Alberta Barley Commission

Alberta Grains Council

Alberta Oat Rye &
Triticale Association

Alberta Pulse Growers

Alberta Wheat Commission

British Columbia Grain
Producers Association

Canadian Canola
Growers Association

Canadian Young Farmers Forum

Manitoba Corn Growers
Association

Manitoba Pulse & Soybeans Growers
Association

Prairie Oat Growers
Association

Western Barley
Growers Association

Western Canadian
Wheat Growers Assoc.

Les Producteurs de grains du Canada
Mémoire présenté au Comité des finances de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations prébudgétaires
Le 18 février 2016

Les Producteurs de grains du Canada se réjouit d'avoir l'occasion de vous faire part de ses commentaires dans le cadre de cette consultation sur le budget fédéral.

Les Producteurs de grains du Canada se veut une voix nationale pour plus de 50 000 producteurs actifs et prospères de céréales, d'oléagineux et de légumineuses qui font partie des 14 groupements de producteurs provinciaux et régionaux. Nous représentons les producteurs de blé, de blé dur, d'orge, de canola, d'avoine, de maïs, de soya, de pois, de fèves, de lentilles, de seigle et de triticales partout au Canada.

Nous, producteurs de grains canadiens, sommes fiers de notre productivité et de notre compétitivité, ainsi que de la manière dont nous tirons parti des nouvelles technologies qui nous permettent de produire toujours plus d'aliments avec les mêmes ressources, ou même avec moins de ressources.

Le secteur des grains du Canada est une composante importante et constante de notre économie nationale et une importante source de devises étrangères. Les recettes agricoles annuelles brutes provenant de la vente de grains au cours des cinq dernières années se sont élevées en moyenne à 25 milliards de dollars. Les exportations agricoles et agroalimentaires annuelles, dont les grains ou les aliments à base de grains représentent une part considérable, s'élèvent à 56 milliards de dollars.

Les perspectives pour l'agriculture canadienne sont excellentes, vu la croissance projetée de la population et des revenus mondiaux. Nous avons dû composer avec des défis liés au transport, mais les producteurs canadiens et le secteur des grains sont bien placés pour tirer parti de cette croissance.

Nous considérons que le gouvernement canadien est un partenaire important pour faciliter la croissance et la prospérité de notre secteur. Cela étant, nous vous présentons les recommandations ci-dessous.

Transport des grains

Les Producteurs de grains du Canada attend impatiemment les recommandations issues de l'examen de la *Loi sur les transports au Canada (LTC)*, présidé par l'honorable David Emerson, député. Les producteurs des Prairies ont subi d'énormes pertes financières dans l'année de récolte 2013-2014 en raison de l'incapacité du système de transport des grains à acheminer nos grains vers les marchés en temps opportun. Les Producteurs de grains du Canada avait alors souscrit à l'intervention du gouvernement, qui avait pris un

décret d'urgence ordonnant aux compagnies ferroviaires d'expédier une quantité minimale de grains. Cette intervention a aidé à réduire l'accumulation et les remises de prix avec lesquelles les producteurs ont dû composer.

Depuis, nos récoltes dans l'Ouest canadien ont été près de la moyenne, ce qui, de pair avec des augmentations modestes de la capacité d'expédition (en partie en raison du ralentissement dans le secteur pétrolier et gazier), a aidé au transport de nos grains vers les marchés. Nous tenons toutefois à faire remarquer qu'un retour à une récolte supérieure à la moyenne ou un hiver froid pourrait faire resurgir de graves problèmes de transport des grains, à moins que des modifications positives découlent de l'examen de la *LTC*. Nous avons présenté des recommandations détaillées dans le mémoire que nous avons soumis au groupe d'experts en juin 2015, entre autres :

- (1) des dispositions plus sévères relatives au niveau de service des compagnies ferroviaires, notamment la capacité des expéditeurs d'imposer des pénalités liées au rendement réciproque dans les conventions sur le niveau de service;
- (2) maintenir la limite d'interconnexion de 160 km pour favoriser la concurrence ferroviaire accrue;
- (3) maintenir la disposition permettant la prise d'un décret d'expédition d'urgence si les compagnies ferroviaires ne satisfont pas encore les besoins du secteur des grains;
- (4) améliorer les mesures de surveillance et de prévision du réseau ferroviaire;
- (5) maintenir le revenu maximal admissible (RMA), et le revoir une fois que des mesures concrètes auront été prises pour combler les lacunes du service ferroviaire.

Nous exhortons le gouvernement du Canada à donner suite rapidement au rapport de l'examen de la *LTC* pour que les producteurs soient bien servis et ne risquent pas d'être confrontés à une débâcle du transport des grains comme celle que nous avons connue il y a deux ans.

Gestion des risques de l'entreprise

Les producteurs de grains dépendent du marché pour gagner leur vie. Cela dit, nous devons composer avec d'importants risques liés à la météo et au marché. Dans la plupart des cas, nous réussissons à gérer ces risques nous-mêmes. Toutefois, pour nous aider à y parvenir, nous comptons sur trois programmes clés financés par le gouvernement fédéral.

- (1) Assurance-récolte. L'assurance-récolte est un élément essentiel du programme de gestion du risque de nombreux producteurs de grains. Nous demandons au gouvernement de continuer de partager les coûts de ce programme au niveau actuel, vu que le coût croissant des intrants agricoles fait en sorte que les producteurs subissent une perte financière plus importante que jamais lorsque le mauvais temps ruine leur récolte.
- (2) Programme des avances en espèces. Le Programme des avances en espèces est un élément crucial de la planification de la trésorerie pour de nombreux producteurs. Il leur

permet de financer l'achat d'un niveau suffisant d'intrants agricoles et de faciliter la mise en marché mesurée de leurs grains. Toutefois, le plafond individuel du Programme des avances en espèces n'a pas suivi le rythme de la hausse spectaculaire du coût des intrants agricoles. Nous demandons de hausser le plafond de 400 000 \$ à 800 000 \$ par exploitation agricole. Nous vous faisons remarquer que cette augmentation représentera un coût minime pour le Trésor national, étant donné que le programme est financé par des emprunts privés et que la portion des défaillances sur les avances en espèces supportée par le gouvernement fédéral est minime. Conscients des pressions financières qui s'exercent sur le gouvernement fédéral, nous ne demandons pas pour le moment une augmentation de la portion de 100 000 \$ sans intérêts. Notre position pourrait changer s'il devait y avoir une hausse marquée des taux d'intérêt.

- (3) Agristabilité. Dans sa structure actuelle, ce programme ne fonctionne pas pour les producteurs de grains. Les niveaux de protection et les règles du programme sont tels que le programme fournit rarement aux producteurs de grains une aide valable lors de baisses substantielles des marchés ou de pénuries de production. Nous recommandons au gouvernement fédéral de revoir le programme de fond en comble et d'y apporter des modifications qui renforceront le programme ou offriront aux producteurs de grains la possibilité d'affecter les fonds provenant d'Agristabilité à leur protection d'assurance-récolte individuelle. Les agriculteurs devraient avoir la possibilité de choisir le type de couverture de programme qui convient le mieux à leurs besoins.

Commerce international

Le succès du secteur des grains dépend largement de l'accès aux marchés étrangers. Les obstacles tarifaires et non tarifaires ont une incidence directe sur notre bilan. Nous exhortons le gouvernement du Canada à continuer de participer à des initiatives commerciales bilatérales et multilatérales qui améliorent notre accès aux marchés. Nous sommes heureux de voir que votre gouvernement a signé l'entente relative au Partenariat transpacifique et exprimé son intention de le ratifier. Cette entente est essentielle pour garantir que les producteurs de grains canadiens sont sur un pied d'égalité avec leurs grands rivaux (plus spécialement l'Australie et les États-Unis) sur le plan de l'accès aux principaux marchés en plein essor dans le bassin du Pacifique.

Nous exhortons aussi votre gouvernement à poursuivre sur sa lancée et à mener l'*Accord économique et commercial global* (AECG) à sa conclusion. Une fois encore, l'amélioration de l'accès à l'Europe pour nos secteurs des grains et de l'élevage améliorera notre profitabilité et diversifiera nos débouchés.

Nous exhortons aussi le gouvernement à négocier d'autres ententes commerciales qui élargiront nos possibilités d'exportation. Les principaux marchés à cibler comprennent la Chine, l'Inde et l'Afrique du Nord.

Une préoccupation importante du secteur des grains concerne l'augmentation des obstacles commerciaux attribuable au manque de synchronisation des approbations réglementaires relatives aux nouveaux matériels génétiques de semences et aux produits de protection des récoltes sur les marchés d'exportation, ainsi qu'aux normes différentes relatives aux mycotoxines ou aux résidus de pesticides. Nous exhortons le gouvernement à affecter les ressources

nécessaires à l'harmonisation des normes réglementaires mondiales de sorte que les exportateurs n'aient pas à surmonter des obstacles au commerce injustifiés.

Réforme de la Commission canadienne des grains

Les Producteurs de grains du Canada est d'avis que la Commission canadienne des grains (CCG) a encore un rôle important à jouer en matière d'assurance de la salubrité des grains et des aliments pour les Canadiens et pour nos clients étrangers. Le travail que la CCG accomplit en établissant des normes de classification des grains et en surveillant les expéditions est essentiel pour maintenir notre réputation de fournisseur de grains sûrs. Nous faisons remarquer cependant que plus de 90 % des coûts de la CCG sont supportés par les producteurs de grains de l'Ouest canadien au moyen d'une taxe sur nos expéditions destinées à l'exportation, qui est incorporée dans les droits d'inspection de la CCG. Nous estimons qu'il s'agit d'un fardeau injuste, puisque les avantages de l'assurance d'un approvisionnement alimentaire sûr profitent à tous les Canadiens. Nous demandons au gouvernement d'augmenter ses crédits annuels de 5,4 millions de dollars à au moins 10 millions de dollars pour mieux tenir compte de la portion des coûts de la CCG qui relèvent de « l'intérêt public ».

Recherche publique

Les Producteurs de grains du Canada est heureux de constater que le gouvernement du Canada accorde une importance renouvelée à la science et aux décisions stratégiques fondées sur la science. Nous convenons que l'adoption d'un programme d'innovation sera essentielle au maintien de notre compétitivité. Nous considérons que l'agriculture est une industrie « de haute technologie » de premier plan puisque les agriculteurs sont parmi les premiers à adopter les nouvelles technologies.

Le secteur public a aussi un rôle très important à jouer dans la recherche fondamentale et le soutien des programmes de phytogénétique publics, surtout pour les cultures dans lesquelles le secteur privé hésite à investir. Au cours des dernières années, les ressources consacrées au maintien de la capacité de recherche et de développement du Ministère dans le secteur des grains ont diminué. Nous demandons le rétablissement des niveaux de financement aux niveaux d'il y a cinq ans et la prise de mesures pour remplacer les nombreux chercheurs qui ont pris leur retraite récemment ou qui la prendront d'ici quelques années.

Les producteurs font certainement leur part en contribuant largement à la recherche par le truchement de différents organismes de contrôle. Nous sommes reconnaissants du financement de contrepartie que le gouvernement fédéral octroie à de nombreuses initiatives de recherche appuyées par les producteurs et nous demandons que cette aide soit maintenue.

Nous exhortons aussi votre gouvernement à mettre en œuvre des politiques qui stimuleront l'investissement privé accru dans la recherche en faisant en sorte que notre processus d'approbation réglementaire soit simplifié et demeure fondé sur des évaluations scientifiques fondées sur des données probantes.

Politique relative au changement climatique

Les Producteurs de grains du Canada reconnaît l'importance de réduire notre empreinte environnementale. L'adoption du travail de conservation du sol au cours des dernières décennies a été extrêmement bénéfique pour réduire notre consommation d'énergie, augmenter les rendements des cultures et améliorer la qualité des sols. Cette technique a aussi aidé à réduire l'érosion des sols et les charges en nutriments dans nos cours d'eau.

Notre industrie a obtenu d'énormes succès en adoptant la nouvelle technologie qui nous permet de produire plus de grains en utilisant moins d'intrants. Des améliorations technologiques, comme l'application de précision des intrants, promettent d'aider à réduire encore plus notre empreinte environnementale.

Les Producteurs de grains du Canada ne souscrit pas à la fixation d'un prix du carbone pour la production ou le transport d'aliments. Si un régime de fixation du prix du carbone devait être mis en œuvre, nous demandons qu'il n'ait pas d'incidence sur le revenu, de sorte que les revenus générés soient retournés aux agriculteurs au moyen d'une réduction équivalente d'autres taxes. Nous demandons aussi que les agriculteurs obtiennent des crédits pour l'adoption de pratiques agricoles, notamment le travail de conservation et les normes relatives aux moteurs du groupe 4 qui ont considérablement réduit notre empreinte environnementale.

Les producteurs de grains ont réalisé de grands progrès dans les dernières années pour réduire leur empreinte environnementale. Nous exhortons le gouvernement à utiliser « la carotte » et non « le bâton » pour favoriser d'autres améliorations.

Conclusion

Le secteur des grains du Canada demeure une composante solide et constante de notre économie.

Nous exhortons le gouvernement du Canada à adopter des politiques qui permettent à notre secteur de grandir et de prospérer.

Nous entrevoyons un avenir brillant pour l'industrie des grains, pourvu que nous ayons accès aux marchés, à un système de transport des grains fiable et à des politiques nationales qui favorisent l'adoption des nouvelles technologies.

Nous sommes impatients de travailler avec les membres du comité et l'ensemble des parlementaires pour présenter des projets de loi et des politiques qui contribueront au maintien de notre succès. Nous vous remercions de l'attention portée à nos opinions.

Le tout respectueusement soumis,

Gary Stanford
Président
Les Producteurs de grains du Canada
President@ggc-pgc.ca

Geneviève Riberdy
Gestionnaire des affaires publiques
Les Producteurs de grains du Canada
Genevieve@ggc-pgc.ca

613-233-9954

613-233-9954